



FORMATION

Les responsables de la DGE renforcent leurs capacités sur la fiscalité pétrolière

La première vague de formation spécialisée organisée par la Direction Générale des Impôts s'est ouverte le lundi 05 février 2024, au Centre de Perfectionnement et de Formation Continue de la DGI. Vingt responsables de la Direction des Grandes Entreprises y prennent part.





C'est un autre cap que vient de franchir la Direction Générale des Impôts (DGI), à travers le lancement de la première série de formations spécialisées pour ses responsables et personnels.

La cérémonie protocolaire dudit lancement, présidée par Madame Thérèse Dzozong, Directeur des affaires Générales, représentant le Directeur Général des Impôts empêché, a eu lieu le 05 février 2024. Dans son propos de circonstance, la DAG a relevé que pour atteindre les objectifs de mobilisation des recettes fiscales assignés à la DGI, celle-ci a plus que jamais besoin des ressources humaines d'un bon niveau de formation et de compétences compatibles avec les enjeux et défis du moment. D'où l'importance et la place que le DGI y accorde. De même, elle a souligné que les personnels de la DGE doivent être à la hauteur des défis que posent les stratégies d'optimisation fiscale. C'est donc une opportunité à saisir pour les apprenants pour un partage d'expérience très enrichissant en vue d'accroître leurs savoirs et savoir-faire.

Ce parcours dénommé cours supérieur de fiscalité appliquée concerne les secteurs des banques et finances, assurance, pétrole, NTIC, processus industriel.

La formation sur le secteur pétrolier qui ouvre cette série est animée par Stéphane Victor Essaga, Expert des questions de fiscalité pétrolière dont la renommée a largement dépassé les frontières du Cameroun et même de l'Afrique. Son parcours académique et ses expériences pratiques sur cette question ont été partagés pendant 6 jours avec les responsables de la DGE. Les modules de formation ci-après ont été traités :

- l'importance des ressources extractives dans l'économie camerounaise et africaine, et ses conséquences financières et institutionnelles (notion d'Etat- souverain) ;
- les sources complexes de la fiscalité extractive et aptitudes professionnelles conséquentes du fiscaliste ;
- les éléments fondamentaux de la fiscalité extractive amont et aval ;
- les problématiques contemporaines de la fiscalité extractive.

Un contenu riche et dense auquel les apprenants se sont familiarisés durant la formation et qui leur sera utile dans leur travail quotidien.





La mobilisation des recettes fiscales passe par des ressources humaines de qualité. ”

Comme je l'ai dit à l'ouverture du séminaire, l'atteinte des objectifs de mobilisation des recettes fiscales par la Direction Générale des Impôts passe inévitablement par des ressources humaines de qualité, d'où les formations initiées par le DGI et que nous organisons. Les personnels de la DGE tout comme ceux des CIME doivent être à la hauteur des défis que posent les stratégies d'optimisation fiscale. Pour cela, le Directeur Général des Impôts a prescrit la mise en œuvre d'un parcours de formation spécialisée sur les segments d'activités à haut rendement. C'est donc une opportunité à saisir pour un partage d'expérience très enrichissant.

Thérèse DZOZONG
DAG/DGI



Nous sommes pleinement satisfaits de la qualité des cours reçus. ”

C'est une belle initiative. Un grand merci à Monsieur le Directeur Général des Impôts et à Madame le Directeur des Affaires Générales et son équipe.

J'ai apprécié la qualité des enseignements que nous avons reçus du Formateur, Docteur ESSAGA Stéphane Victor, Inspecteur Principal des Impôts et Spécialiste du secteur extractif.

Cette formation est très utile avant de commencer à travailler dans la Cellule FEP de la DGE. Nous sommes pleinement satisfaits de la qualité des cours reçus et des nombreux documents utiles mis à notre disposition tant sous forme électronique que papier. Nous ferons bon usage des connaissances et optimiserons le suivi des dossiers fiscaux des contribuables pétroliers & gaziers à la DGE.

NDUKONG Clement Tanto
Tax Inspector Oil and Gas Sector DGE



Toutes les normes internationales en termes d'andragogie inculquées par la DGI (...) ont rendu cette formation sérieuse. ”

Je dois dire qu'en tant que formateur mon intérêt à réaliser cette mission était double : en amont, satisfaire la commande très exigeante de monsieur le Directeur Général des Impôts, et en aval, capter et maintenir l'attention des inspecteurs des impôts du début à la fin. S'agissant de la première exigence, le label de la formation sanctionnée pour la première fois par un certificat de cours supérieur se devait être à la hauteur de l'attente de monsieur le Directeur Général des Impôts. Nous avons alors compressé le cœur de ce que constitue la fiscalité extractive autour de clés de compréhension décisives que sont le droit, la finance et la stratégie des acteurs, conformément aux standards internationaux.

Nous avons réitéré sans cesse que ce public était le plus relevé s'il en fût devant absolument intégrer une approche globale du secteur pétrolier, pour bien mener leurs missions d'administration fiscale. En aval, j'ai pu noter l'attention soutenue des participants, ce qui laisse augurer une approche améliorée des tâches quotidiennes de ces derniers. L'initiative du top management de la DGI est alors non seulement louable, mais clairement à reproduire avec le même principe de rigueur et d'efficacité exigé par monsieur le Directeur Général des Impôts.

Dr. ESSAGA Stéphane Victor
Inspecteur Principal des Impôts et Spécialiste du secteur extractif

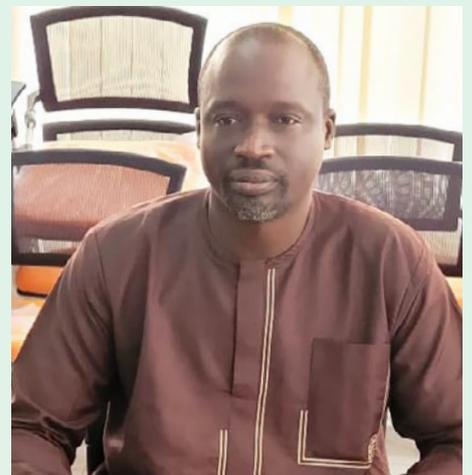


C'était un cours super attractif, très intéressant. ”

Ce cours supérieur de fiscalité appliqué au secteur extractif m'a permis d'avoir plus de notions dans ce secteur. C'était un cours super attractif, très intéressant. A travers les différents enseignements, j'ai pu réviser mes cours du droit, et surtout j'ai appris que la fiscalité du secteur extractif est celle là qui est au dessus de toutes les autres fiscalités. Alors je peux dire que c'est pour moi un honneur d'avoir participé à ce séminaire. Merci à la hiérarchie pour cette initiative.

TALBA MALLA Aïssatou Kagné
Inspecteur des Impôts C/FEP-DGE

FORMATEURS ET SÉMINARISTES



FORMATEURS ET SÉMINARISTES

